

OIFQ

# Beaucoup de chemin parcouru

Lorsque l'équipe de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) a dressé la liste des changements survenus dans la foresterie québécoise, elle s'est aperçue de tout le chemin parcouru au fil des ans. Le nombre d'utilisateurs et d'intervenants s'est multiplié. Les normes environnementales ont fait leur apparition. Les opérations se sont mécanisées et continuent à se moderniser. Chaque fois, les ingénieurs forestiers ont été sollicités. D'ailleurs, leur travail s'est diversifié. Le président de l'OIFQ, François Laliberté, a accepté de partager ses constats et sa vision.

MARIE-CLAUDE BOILEAU

La gestion forestière au Québec a subi d'importantes modifications au cours des ans. Les pouvoirs et les influences ont migré de l'industrie vers les communautés, les partenaires et le gouvernement. « Nous sommes passés d'une priorité accordée à la performance de l'approvisionnement des usines de transformation à la performance des interventions forestières aux plans environnemental, social et économique pour les générations futures », souligne **FRANÇOIS LALIBERTÉ**. Plusieurs facteurs sont dorénavant pris en compte comme les habitats, les sites d'intérêt autochtones, le paysage ou la rentabilité économique. Par conséquent, les procédures et les processus sont plus complexes. Un des changements majeurs est la protection de l'environnement. On pratique un aménagement écosystémique. Les forêts sont certifiées et elles sont employées pour réduire les gaz à effet de serre en plus d'être vues comme une force motrice de l'économie verte. Les bâtiments en bois de 12 étages sont autorisés. Enfin, on fait une meilleure utilisation de la ressource bien qu'on soit dépendant des marchés.

M. Laliberté constate qu'il y a une baisse de 25% de la possibilité forestière et de la récolte au Québec depuis les 20 dernières années. « Ça veut dire qu'il y a beaucoup plus d'arbres qu'on laisse sur place qu'on en coupe. Même si on n'a pas autant de forêts ayant un statut « protégée ou conservée », plusieurs superficies sont présentes et accessibles à la population ou aux usagers autres que forestiers. On s'en préoccupe beaucoup plus maintenant », dit-il. La forêt s'est démocratisée.

Sont apparus les ZECS, les pourvoies, les clubs de chasse, etc. Sa gestion est donc plus complexe. « Il y a plus d'yeux qui voient ce qui se passe en forêt. Ça amène divers points de vue. Les utilisateurs ont des besoins et des attentes différents. C'est donc un défi. Il est nécessaire de se parler », indique-t-il. C'est ainsi que ce sont nées les Tables GIRT (Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire). D'ailleurs, on travaille à une carte d'affectation des terres. « On essaie de recenser au maximum tout ce que les intervenants et les usagers font, veulent faire et les besoins qu'ils ont en fonction des caractéristiques du territoire. Lorsqu'on tente de trouver des endroits libres de contraintes, il y en a presque plus. Il faut donc trouver des moyens pour faire des compromis, satisfaire certaines attentes. On ne veut pas donner notre bois. On veut que ça soit rentable pour la société et les intervenants. Il faut aussi qu'il reste du territoire intéressant pour les autres usages. C'est un défi considérable », fait-il remarquer.

## UN TRAVAIL PLUS DIVERSIFIÉ

Le travail de l'ingénieur forestier a évolué tout comme la foresterie. M. Laliberté mentionne toutefois que leur principale tâche reste la même, soit de s'assurer que l'aménagement forestier répond aux valeurs de la population tout en maintenant la capacité de produire des forêts et un approvisionnement durable pour l'industrie du bois, en favorisant la création de valeur à partir de toutes les ressources du milieu et en maintenant les services écologiques rendus. Le président de l'OIFQ ajoute que la profes-

sion est en effervescence. Le spectre d'emplois s'est élargi. Traditionnellement, on œuvrait dans les pâtes et papiers ou le sciage. Aujourd'hui, le type de produits s'est grandement diversifié. Certaines spécialités ont fait leur apparition comme la foresterie urbaine ou les produits forestiers non ligneux (PFNL).

Ces nouveautés ont amené l'OIFQ à développer des formations continues. D'ailleurs, la question des normes environnementales a été ajoutée à la formation universitaire. Mais pour tout couvrir, il aurait fallu ajouter un ou deux ans au baccalauréat ou enlever des cours, ce qui n'est pas une avenue. Pour M. Laliberté, la spécialisation a de bons et moins bons côtés. « Le défi, c'est alors de communiquer et d'interagir. Si chacun apporte son point de vue, comment en arrive-t-on à un consensus? Il y a encore du travail à faire de ce côté-là », indique-t-il.

Le président de l'OIFQ soutient que la contribution des ingénieurs forestiers à la foresterie est considérable puisqu'elle demeure l'intégrateur de l'aménagement forestier au Québec. En plus d'avoir une conscience plus environnementale, ils ont participé au développement des connaissances. Il cite en exemple la technologie LiDAR que des ingénieurs forestiers ont adaptée à la foresterie ou encore l'analyse en 3D de photos aériennes. La collecte de données a permis aussi de changer des méthodes de travail comme de passer au jardinage en forêt.

## AU SERVICE DU PUBLIC

Du côté de l'Ordre, la mission demeure la même : celle de protéger le public et le patrimoine

François Laliberté,  
président de l'OIFQ.



forestier. Si les outils ont peu changé, certains aspects ont été améliorés notamment en ce qui a trait à la gestion du risque. Contrairement à un médecin qui interagit directement avec un patient, certains ingénieurs forestiers interviennent peu en forêt comme un enseignant ou un professionnel en recherche. Ils risquent alors de moins causer de dommage. « On a mis des classes de risques pour aller voir plus souvent dans ces domaines », précise-t-il. L'inspection des compétences se tient tous les 6 ou 7 ans. M. Laliberté ajoute que les outils sont réglementaires et que ce sont les gouvernements qui les décrètent. Le président de l'OIFQ mentionne qu'il mise sur le rôle sociétal de l'Ordre pour prendre plus facilement position sur la place publique en mettant de l'avant la protection du patrimoine forestier en tant qu'intervenant expert et neutre.

## DÉFIS ET ENJEUX

Quels sont les enjeux pour l'avenir? Selon l'OIFQ, la gestion forestière doit continuer à évoluer en regard des attentes du public. L'acceptabilité sociale doit être utilisée pour augmenter les interventions en forêt. Il faut donc diffuser de l'information sur la dynamique forestière, les processus écologiques et les impacts tant positifs que négatifs des différentes pratiques et orientations. M. Laliberté croit que la technologie 4.0 est un élément à ne pas négliger parce qu'elle permettra de connecter la forêt et les gens. Pour ce faire, il faut traiter les données amassées puis les traduire en information pour ensuite les diffuser.

Le public comme les ingénieurs forestiers auront alors des outils pour mieux comprendre des enjeux et prendre des décisions éclairées.

Mais pour y arriver, il faut partager l'information. Selon M. Laliberté, le régime forestier a créé des silos et campé les intervenants dans différents rôles. « Le fractionnement des tâches et la dilution des responsabilités des décisions et de l'imputabilité des résultats ont été amplifiés par la manière dont le régime forestier actuel a été mis en œuvre. On ne parle pas des principales règles de la loi, mais de la mécanique de mise en œuvre. On a plus l'obligation de consulter, mais les partenaires sont plus cantonnés dans des positions et des rôles séparés, même au sein du MFFP (ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs) – le MFFP se retrouve à jouer plus souvent à l'arbitre, ce qui engendre plus de méfiance et ne facilite pas la collaboration. C'est pour cela

que l'Ordre propose au gouvernement de mettre en place des projets pilotes d'aménagistes désignés par territoire, responsables et imputables de la gestion de toutes les ressources et de l'ensemble de la chaîne de planification. La structure de l'aménagiste devrait favoriser la rencontre, l'implication et la collaboration des partenaires dans le processus de décision », dit-il.

De plus, on a rajouté des règles pour arrêter ceux qui trouvaient des failles. « Un des enjeux est qu'il faudra baisser ces murs-là parce que le 4.0 nous oblige à colliger des données pour pouvoir créer une connectivité et ainsi prendre la meilleure décision », explique-t-il. Le président de l'OIFQ propose de rassembler les partenaires pour avoir une véritable gestion multiressources. Il souhaite aussi que tous les acteurs du milieu participent au développement « d'une culture forestière plus forte et rassembleuse. »

Le développement durable de nos forêts est notre principale **motivation** pour l'ensemble de nos **opérations!**

**COOPÉRATIVE FORESTIÈRE**  
du Haut-Saint-Henri

50, rue Bostonnais  
La Tuque, Québec G9X 2E8  
819 523-2737  
marc-andre.despins@cfhsm.ca